

SYNDICAT MIXTE  
SCHEMA DE COHERENCE  
TERRITORIALE REGION FLANDRE DUNKERQUE

-----  
**Extrait du registre aux délibérations du Syndicat Mixte  
Séance du mercredi 13 mai 2026 à 11 heures  
Communauté Urbaine de Dunkerque**

-----  
**Présidence : Monsieur Pierre DESMADRILLE  
Nombre de délégués en exercice : 15  
Date de convocation de séance : 28/04/2026**

**Présents**

Pierre DESMADRILLE

Président

Paul-Loup TRONQUOY, Julien GOKEL

Vice-Présidents

Christine DECODTS, Eric GENS, Michel PESCH, Valérie ROBERT, Frédéric  
VANHILLE, Patrice VERGRIETE

Délégués

**Absents et excusés**

Grégory BARTHOLOMEUS, Nicolas FORAIN, Jean-François MONTAGNE,  
Bertrand RINGOT, Franck SPICHT, Camille VERRIELE

Délégués

Conformément aux dispositions de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités  
Territoriales,

Grégory BARTHOLOMEUS a donné pouvoir à Eric GENS  
Nicolas FORAIN a donné pouvoir à Paul-Loup TRONQUOY  
Jean-François MONTAGNE a donné pouvoir à Michel PESCH  
Bertrand RINGOT a donné pouvoir à Patrice VERGRIETE  
Franck SPICHT a donné pouvoir à Valérie ROBERT  
Camille VERRIELE a donné pouvoir à Christine DECODTS

Président de séance : Pierre DESMADRILLE

Secrétaire de séance : Paul-Loup TRONQUOY assisté de Catherine RENOU



Envoyé en préfecture le 18/05/2026  
 Reçu en préfecture le 18/05/2026  
 Publié le **19 MAI 2026**  
 ID : 059-255902660-20260513-2026085-DE

**COMITE SYNDICAL D'INSTALLATION DU SCOT DE LA REGION FLANDRE DUNKERQUE**

**MERCREDI 13 MAI 2026 - 11 HEURES**  
 Communauté Urbaine de Dunkerque

Nom et Prénom	Organisme	Signature
Jewoos Christine	UP CUD	
ROBERT Valérie	CCHF	
PESCH Michiel	VP CUD / Maire	
VERGRIETE Patrice	Pdt CUD	
TRONQUOY Pat-lop.	Pdt CCHF	
VANHILLO Fredere	coy CUD	
Gokel Julien	VP CUD	
GENS Eric	VP CUD	
DESMARILLE PIERRE	CUD	

SIGNATURES

.../...

PRESIDENT DU SCOT

SECRETAIRE DE SEANCE

## DELIBERATION

### Election des vice-présidents

Monsieur le Président

Rappelle aux membres du Comité Syndical, que, conformément à l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales, le nombre de vice-présidents du syndicat mixte du SCoT de la région Flandre Dunkerque a été fixé à deux.

Conformément à l'article L2122-4 du code général des collectivités territoriales, les vice-présidents sont élus au scrutin secret, au suffrage uninominal et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Dans ce cadre, après appel à candidatures, à la suite du premier tour de scrutin organisé pour élire le 1<sup>er</sup> vice-président, le dépouillement donne les résultats suivants :

Nombre d'inscrits : 15  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15  
Nombre de bulletins blancs : /  
Nombre de bulletins nuls : /  
Nombre de suffrages exprimés : 15  
Majorité absolue : 8

Nombre de voix obtenues par Monsieur Paul-Loup TRONQUOY

A la suite du premier tour de scrutin organisé pour élire le deuxième vice-président, le dépouillement donne les résultats suivants :

Nombre d'inscrits : 15  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15  
Nombre de bulletins blancs : /  
Nombre de bulletins nuls : /  
Nombre de suffrages exprimés : 15  
Majorité absolue : 8

Nombre de voix obtenues par Monsieur Julien GOKEL

Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le

ID : 059-255902660-20260513-2026085-DE

19 MAI 2026

Breuer  
Levraut

Le comité syndical, après avoir entendu ce qui précède,

Elit :

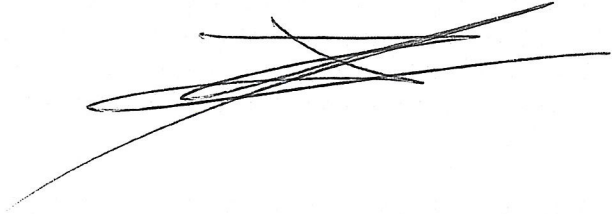
Monsieur Paul-Loup TRONQUOY 1<sup>er</sup> vice-président du syndicat mixte du SCoT de la région Flandre Dunkerque

Monsieur Julien GOKEL 2<sup>e</sup> vice-président du syndicat mixte du SCoT de la région Flandre Dunkerque.

**Fait et délibéré à Dunkerque, au siège du Syndicat Mixte du SCoT de la région Flandre Dunkerque, le 13 mai 2026.**

Le Président,

Pierre DESMADRILLE



Signature Secrétaire de séance



Comité syndical d'installation du SCoT de la région  
Flandre Dunkerque

MERCREDI 13 MAI 2026 – 11 heures – CUD

ÉLECTION DU 1<sup>er</sup> VICE- PRÉSIDENT

1<sup>e</sup> tour

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Nombre de voix obtenues par M. Paul Loup Tranguoy = 15.....

Nombre de voix obtenues par M .....

Nombre de voix obtenues par M .....

M. Paul Loup Tranguoy..... est donc proclamé(e)  
élu(e) Président(e) du syndicat Mixte du SCOT Flandre-Dunkerque.

Signatures :

Benjamin(e) de séance



Fonctionnaires du syndicat



Comité syndical d'installation du SCoT de la région  
Flandre Dunkerque

MERCREDI 13 MAI 2026 – 11 heures – CUD

ÉLECTION DU 2<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENT

1<sup>e</sup> tour

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Nombre de voix obtenues par M ..... Julia Gokel = 15 .....

Nombre de voix obtenues par M .....

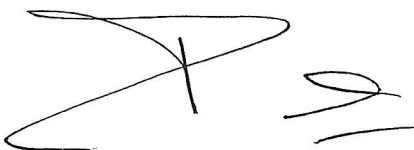
Nombre de voix obtenues par M .....

M ..... Julia Gokel ..... est donc proclamé(e)

élu(e) Président(e) du syndicat Mixte du SCOT Flandre-Dunkerque.

Signatures :

Benjamin(e) de séance



Fonctionnaires du syndicat

